

La lettre du maire

Le 8 janvier 2004



Vélodrome : un choix qui pénalise notre ville

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La décision vient d'être prise, Aubervilliers n'accueillera pas le futur vélodrome de la région parisienne et pourtant sa localisation était prévue depuis longtemps dans notre ville sur le Fort, sur les 25 ha de terrains appartenant à l'Etat.

La nature de cet équipement, son implantation, sa fonctionnalité, ses équilibres de gestion, tout cela avait été défini dans un objectif partagé alors par tous avec les services de l'Etat, de la Région, du Conseil général, la Fédération française de cyclisme et une étude très sérieuse avait été conduite pour qu'il y ait un vélodrome de haut niveau de rayonnement national et international dans cette partie de la France où, depuis la destruction du Vel'd'hiv', il n'y a plus d'équipement correspondant.

Le 16 décembre dernier, le groupement d'intérêt public, en charge de la préparation du dossier de la candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2012, a choisi de localiser le vélodrome à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Si nous nous félicitons du fait que la possible piscine olympique soit, elle, localisée à Aubervilliers sur les terrains de la Plaine-Saint-Denis, chacun comprendra qu'après l'abandon d'autres projets comme l'hôpital ou le Métafort, le choix de ne pas réaliser le vélodrome sur les terrains du Fort pénalise une nouvelle fois notre ville.

Ce parti pris est d'autant plus inquiétant que le 13 août dernier le ministre de l'Équipement et du Logement, Monsieur Gilles de Robien, nous informait de son intention de retenir ce site comme pouvant accueillir des logements sociaux faisant cruellement défaut en région parisienne.

Si nous ne sommes pas opposés à la construction de logements sociaux, cela ne peut pas être l'unique

destination des terrains du Fort d'Aubervilliers. Si tel était le cas, la solidarité nationale s'exercerait une nouvelle fois au détriment d'une ville qui déjà joue pleinement son rôle en la matière, et qui chaque jour doit gérer les conséquences liées à l'exclusion d'une minorité importante de sa population.

C'est pourquoi nous entendons nous opposer à tout projet qui ne respecterait pas la volonté des Albertivillariens et de leurs élus.

Notre volonté est de porter avec tous ceux qui le souhaitent un projet d'aménagement équilibré, résolument ancré dans une logique de développement durable, comprenant la construction de logements diversifiés et intégrés à la ville, des commerces, des activités, un parc urbain, la préservation des jardins familiaux et la valorisation du théâtre équestre Zingaro.

Afin de faire rapidement aboutir un tel projet, je vais dans les prochains jours saisir les institutions concernées et les partenaires potentiels, notamment l'Agence foncière de la Région parisienne qui gère ces terrains pour le compte de l'Etat.

Soyez assuré, qu'avec mon équipe, nous ferons en sorte que le projet d'aménagement du fort d'Aubervilliers réponde à l'attente et aux besoins des Albertivillariens

AUBERVILLIERS